

SÉANCE DU 22 MARS 1861.

PRÉSIDENCE DE M. AD. BRONGNIART.

M. Eug. Fournier, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 8 mars, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. COURBON (Alfred), docteur en médecine, médecin de la marine impériale, place Saint-André-des-Arts, 2, à Paris, présenté par MM. Brongniart et Moquin-Tandon ;

SIMON (Jules), docteur en médecine, rue Bonaparte, 41, à Paris, présenté par MM. Eugène et Henri Fournier.

M. le Président annonce en outre une nouvelle présentation.

M. J. Gay s'exprime en ces termes :

M. Moquin-Tandon et moi avons l'honneur de vous proposer, Messieurs, d'admettre dans notre Société M. le docteur Hénon, député de Lyon au Corps législatif, qui s'est fait connaître par plusieurs travaux de botanique, insérés dans les *Mémoires de l'Académie des sciences et arts de Lyon* (1), préludes d'un travail plus considérable sur le genre *Iris*, auquel il consacre depuis longues années tous ses loisirs.

C'est à lui que M. Moquin-Tandon a dédié le genre *Henonia*, d'après un arbuste de Madagascar qui appartient à la famille des Amarantacées (in DC. *Prodr.* XIII, 2, 1849, p. 237).

Madame Aurélie Hénon, née Favre, qui seconde si bien les travaux scientifiques de son mari par un talent de peinture hors ligne, a aussi trouvé sa place d'honneur dans le catalogue des genres. C'est à cette dame que j'ai voulu rendre hommage en proposant le genre *Aurelia*, fondé sur une plante marocaine de la tribu des Narcissées (*Ann. sc. nat.*, 4^e série, t. X, 1859, p. 95, et *Bull. Soc. bot. de Fr.*, VI, 1859, p. 87).

Un autre M. Hénon, celui-ci interprète militaire de la division de Constantine, fait déjà partie de notre Société, et lui aussi a bien mérité de notre science par ses études sur la flore algérienne. MM. Cosson et Durieu de Maisonneuve lui en avaient rendu témoignage en donnant son nom à un genre algérien de Crucifères, voisin des *Moricandia* (*Bull. Soc. bot. de Fr.*, II, 1855, p. 246). Mais ce nom, déjà employé pour un autre genre antérieur

(1) Notamment une notice *Sur une espèce de Narcisse peu connue* (Mém. cités, nouv. série, t. IV, 1854, p. 5-17, avec une planche).

de six ans, ne pouvait pas être conservé à la Crucifère algérienne. MM. Cosson et Durieu de Maisonneuve ont depuis remédié à ce double emploi en transformant leur *Henonia* en *Henophyton* (*loc. cit.* p. 625).

Dons faits à la Société :

1° De la part de M. Bouchardat :

Annuaire de Thérapeutique, 1861 (avec un supplément).

2° De la part de M. Viaud-Grandmarais :

Études médicales sur les serpents de la Vendée et de la Loire-Inférieure.

3° En échange du Bulletin de la Société :

Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture, février 1861.
L'Institut, mars 1861, deux numéros.

M. Al. Jamain fait hommage à la Société de l'*Annuaire de Thérapeutique* de M. Bouchardat, et donne une courte analyse des chapitres de ce livre qui ont rapport à la botanique.

M. Eug. Fournier présente à la Société l'ouvrage de M. Viaud-Grandmarais *Sur les serpents de la Vendée et de la Loire-Inférieure*, et insiste sur le moyen proposé par l'auteur pour prévenir les accidents qui résultent de la morsure des vipères :

M. Viaud-Grandmarais, se fondant sur les succès obtenus par MM. Brainard et Green, qui sont parvenus à neutraliser même le venin du crotale, conseille aux chasseurs, botanistes, etc., de porter sur eux un flacon contenant une solution aqueuse d'iode et d'iodure de potassium. Ce flacon doit être fermé à l'émeri par un bouchon long et conique inférieurement, qui plonge dans le liquide et au moyen duquel on puisse faire pénétrer quelques gouttes du réactif jusqu'au fond des blessures agrandies. M. Viaud-Grandmarais considère ce moyen comme bien supérieur à l'emploi de l'ammoniaque, d'autant plus que le venin de la vipère n'est point du tout acide, ainsi qu'on l'a cru longtemps.

M. Delavaud fait à la Société la communication suivante :

ÉTUDE TÉRATOLOGIQUE SUR DES FEUILLES DE L'ORME CHAMPÊTRE,

par **M. C. DELAUAUD.**

(Résumé fourni par l'auteur.)

J'ai trouvé, l'automne dernier, dans une allée à Rochefort, huit feuilles anormales d'*Ulmus campestris*, détachées et tombées à terre. Au premier